

# Égalité, diversité et inclusion dans l'encouragement de la recherche

## Vision et mission du FNS

### Contenu

<b>1.</b>	<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>Vision</b>	<b>2</b>
<b>3.</b>	<b>Mission</b>	<b>4</b>

## 1. Introduction

Le mandat du Fonds national suisse (FNS) est clair : encourager la recherche scientifique de la manière la plus large possible. Plus cette recherche est diversifiée, plus elle suscite des idées passionnantes et pionnières. Le Programme pluriannuel 2025-2028 présente les objectifs du FNS en matière de recherche. Les objectifs « Préserver et encourager la diversité de la recherche » et « Renforcer la pertinence sociale de la recherche » sont directement liés à la vision et à la mission du FNS en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion (Equality, Diversity and Inclusion, EDI), qui est expliquée ci-après.

Soucieux de garantir la diversité dans la recherche, le FNS encourage un large éventail de thèmes, de disciplines et de types de recherche. Il s'engage par ailleurs en faveur d'une culture scientifique ouverte et équitable pour toutes et tous.

La diversité contribue aussi largement à renforcer la pertinence sociale de la recherche : en effet, l'excellence scientifique est le résultat de talents individuels, qui contribuent ensemble à faire progresser les connaissances scientifiques sous différents aspects. Un environnement de travail inclusif est essentiel pour permettre aux chercheuses et chercheurs issus de milieux différents de s'épanouir dans leur carrière.

C'est pourquoi le FNS encourage l'égalité, la diversité et l'inclusion :

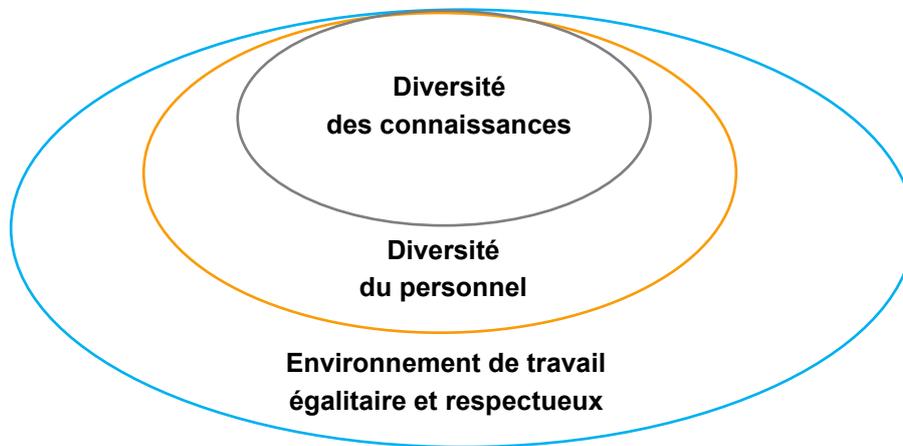
- au niveau individuel par des mesures favorisant l'égalité des chances;
- au niveau institutionnel par des changements dans la culture de travail;
- au niveau structurel par des changements dans les processus de production de connaissances.

## 2. Vision

*Le FNS contribue activement à la création d'un environnement de travail égalitaire et respectueux pour les chercheuses et chercheurs. Il entend ainsi recruter, former et fidéliser des collaboratrices et collaborateurs provenant de divers milieux, afin de produire d'excellentes connaissances scientifiques pour le bien de la société dans son ensemble.*

1. **Environnement de travail égalitaire et respectueux.** L'objectif est de créer des cultures de travail plus égalitaires et plus respectueuses, qui permettent à chacun·e de réaliser son plein potentiel et de réussir dans son environnement professionnel. En collaboration avec d'autres institutions de recherche, le FNS met en avant un environnement qui favorise le travail collaboratif, offre des lieux de travail sûrs à l'ensemble des chercheuses et chercheurs et contribue à leur santé et à leur bien-être grâce à des conditions de travail appropriées.

2. **Diversité du personnel.** Les chercheuses et chercheurs doivent toutes et tous bénéficier de chances égales et les barrières qui entravent la participation des groupes sous-représentés dans la science doivent être éliminées.
3. **Diversité des connaissances.** Une recherche intégrant les dimensions de sexe, de genre et d'intersectionnalité produit des connaissances qui profitent à tous les membres de la société. Les chercheuses et chercheurs sont encouragés à considérer des analyses correspondantes afin de s'assurer que les connaissances obtenues ne sont pas biaisées par rapport à certains groupes sociaux.



Les trois objectifs sont liés. D'une part, des environnements de travail égalitaires et respectueux sont nécessaires pour engager des chercheuses et chercheurs issus de différents groupes sociaux et leur permettre de développer leur carrière dans un climat de travail offrant à la fois sécurité et soutien. En outre, ils contribuent à fidéliser des chercheuses et chercheurs d'horizons divers grâce à des opportunités de carrière équitables et à des conditions de travail attrayantes. D'autre part, des communautés de recherche diversifiées sont essentielles pour atteindre l'égalité *et* pour s'assurer que les personnes impliquées dans la production de connaissances accomplissent leur tâche en tenant compte des membres de différents groupes sociaux. Des chercheuses et chercheurs issus de différentes disciplines et d'horizons personnels, sociaux et économiques variés contribuent à l'innovation en apportant un éclairage nouveau sur les processus scientifiques. Il en résulte des résultats de recherche plus diversifiés et plus innovants.

### 3. Mission

Il ressort de cette vision cinq tâches principales :

#### **1. Identification et priorisation des questions liées à l'EDI**

- Suivi des études, publications et rapports relatifs à l'EDI, afin d'identifier les tendances actuelles et les bonnes pratiques dans ce domaine.
- Élaboration d'une compréhension globale de la diversité, en tenant compte des barrières liées au sexe, au genre, à la sexualité, à l'origine migratoire et ethnique, aux inégalités socio-économiques, à l'âge, aux handicaps, ainsi qu'aux domaines de recherche, aux types d'institutions, à la langue et aux disparités régionales.
- Engagement actif dans des réseaux nationaux et internationaux afin d'acquérir une compréhension approfondie des débats actuels sur les questions d'égalité, de diversité et d'inclusion. L'objectif étant de conseiller les organes du FNS et les tenir au courant des derniers développements.
- Identification et adaptation des processus de recherche et d'évaluation qui excluent ou désavantagent systématiquement des chercheuses et chercheurs appartenant à des groupes insuffisamment reconnus. De cette manière, tous les scientifiques bénéficient des mêmes chances d'encouragement.

#### **2. Monitoring des données existantes sur l'EDI**

- Évaluation de la situation actuelle sur la base de données empiriques et suivi des progrès réalisés par les nouvelles approches pour parvenir à l'égalité des chances.
- Collecte de données pertinentes auprès du personnel scientifique en collaboration avec l'équipe de gestion des données et d'autres institutions. Sont prises en compte les dimensions suivantes de la diversité : sexe, genre, orientation sexuelle, origine migratoire ou ethnique, âge, handicaps et pathologies chroniques, domaines de recherche, institutions et disparités régionales.
- Monitoring, dans la mesure du possible, de l'égalité des chances en ce qui concerne les personnes requérantes et l'obtention de subsides. L'objectif est d'identifier les inégalités potentielles en considérant et en comparant les groupes suivants : les personnes requérantes potentielles, les personnes ayant déposé une requête et les bénéficiaires d'un soutien du FNS.
- Composition équilibrée des groupes d'expert·es et d'intervenant·es.
- Amélioration du monitoring de la production de connaissances afin de comprendre quelles personnes génèrent quels types de connaissances et, ce faisant, démontrer comment la diversité contribue à créer des connaissances pour l'ensemble de la société.

### **3. Élimination des barrières dans les procédures de sélection du FNS**

- Présentation de chercheuses et chercheurs d'origines sociales différentes et mise en évidence de leur réussite afin d'encourager les membres des groupes sous-représentés à soumettre leurs propres projets.
- Garantie d'un accès égalitaire à l'ensemble des informations pertinentes pour la soumission d'une requête convaincante.
- Conception de formations sur les biais pour sensibiliser les expert·es aux préjugés.

### **4. Encouragement des directrices et directeurs de projet ainsi que des hautes écoles à créer des environnements de travail sûrs**

- Soutien des directrices et directeurs de projet dans l'acquisition des compétences spécifiques nécessaires à la création d'environnements de travail inclusifs.
- Échange avec d'autres organisations et engagement au sein de réseaux nationaux et internationaux afin d'identifier et d'instaurer les bonnes pratiques pour lutter contre la violence sexiste et le mobbing dans le milieu académique.

### **5. Approche intégrée des questions EDI**

- Sensibilisation de l'ensemble des personnes requérantes aux questions de sexe, de genre et d'intersectionnalité pertinentes pour leurs projets de recherche.
- Participation du FNS au développement de formations de sensibilisation aux questions de genre, d'égalité des sexes et d'intersectionnalité destinées aux personnes requérantes, aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux expert·es.
- Soutien aux méthodes de recherche innovantes dans le cadre de partenariats inédits, en particulier lorsque les personnes concernées par les résultats de la recherche peuvent contribuer activement à leur élaboration, grâce à de nouvelles formes de participation transdisciplinaire.

La responsabilité principale de cette mission revient à la présidente ou au président du Conseil de la recherche. Le Secrétariat conseille et soutient, quant à lui, la présidence en soumettant des propositions de mesures concrètes.